



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Sandra Ferretti, *Conseillers*.

Séance du 15.05.18

#Objet : Reconnaissance du centre culturel La Vénérie par la Fédération Wallonie Bruxelles dans le cadre du Décret du 21 novembre 2013 relatif aux centres culturels - engagement de la commune pour la période 2020-2025.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Le Conseil communal en séance du 12.05.2014 a acté la prolongation du Contrat-programme conclu entre la Communauté française de Belgique, la Commune de Watermael-Boitsfort, la Commission communautaire française et l'asbl " La Vénérie ", Centre culturel de Watermael-Boitsfort jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Vu le décret sur les centres culturels adopté par la Fédération Wallonie-Bruxelles le 21 novembre 2013 ;

Vu les dispositions transitoires prévues à l'article de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 avril 2014 ;

Considérant le dossier de demande de reconnaissance du Centre culturel approuvé par l'Assemblée générale de la Vénérie du 29 mars 2018 ;

Considérant que l'engagement de la commune est sollicité à propos de sa contribution financière ;

Considérant la volonté de la commune de poursuivre le soutien à la Vénérie par une subvention annuelle d'un montant égal à celui octroyé en 2018, soit 301.824,- Euros ;

Considérant la nécessité de poursuivre l'octroi de cette subvention jusqu'au terme du contrat programme en 2025 ;

DECIDE

Dans le cadre de la reconnaissance de l'action culturelle et des actions spécialisées en audiovisuel et en arts de la scène pour les années 2020 à 2025 suite à la demande introduite par La Vénérie asbl auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles :

- D'octroyer un subside annuel de 301.824,- Euros (2020-2025) dans le respect des dispositions de la loi du 14 novembre 1983 relatives au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;
- La mise à disposition des infrastructures suivantes : Espace Paul Delvaux, rue Gratès, 3 et les Ecuries de la Maison Haute place Antoine Gilson, 3 selon les termes et conditions fixés dans les conventions passées entre la commune et l'asbl La Vénérie.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
23 votants : 23 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 16 mai 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Anne Depuydt